

RÉSUMÉ DU PROGRAMME

Les résumés sont composés d'obligations de publicité appelées "Éléments". Ces Éléments sont numérotés dans les sections A - E (A.1 - E.7). Le présent Résumé contient tous les Éléments qui doivent être inclus dans un résumé pour les Obligations et les Émetteurs. Comme certains Éléments ne doivent pas être abordés, il peut y exister des écarts dans la numérotation des Éléments. Même si un Éléments doit être inséré dans le résumé en raison de la nature des titres et des émetteurs, il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être donnée quant à l'Éléments. Dans ce cas, une brève description de l'Éléments est incluse dans le Résumé avec la mention "Sans objet".

Section A – Introduction et avertissements

Éléments	Titre	
A.1	Avertissement	Le présent Résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus et aux Conditions Finales applicables. Toute décision d'investir dans une quelconque Obligation doit être fondée sur un examen du Prospectus dans son intégralité, y compris les documents qui y sont incorporés par référence, et des Conditions Finales applicables. Suite à la mise en œuvre des dispositions pertinentes de la Directive Prospectus dans chaque État Membre de l'Espace Economique Européen, aucune responsabilité civile n'incombera à tout Émetteur, à Toyota Financial Services Corporation ("TFS") ou à Toyota Motor Corporation ("TMC") dans un tel État Membre sur la base exclusive du présent Résumé, y compris toute traduction de celui-ci, sauf si celui-ci est trompeur, inexact ou incohérent lorsqu'il est lu conjointement avec les autres parties du Prospectus et les Conditions Finales applicables, ou sauf s'il ne fournit pas, lorsqu'il est lu conjointement avec les autres parties du Prospectus et des Conditions Finales applicables, les informations clés (telles que définies à l'Article 2.1(s) de la Directive Prospectus) afin d'aider les investisseurs qui envisagent d'investir dans les Obligations à court terme. Si une action concernant l'information contenue dans le Prospectus et les Conditions Finales applicables est intentée devant un tribunal dans un Etat Membre de l'Espace Economique Européen, le plaignant peut, selon la législation de l'Etat Membre dans lequel l'action est intentée, être tenu de supporter les frais de traduction du Prospectus et des Conditions Finales applicables avant d'entamer la procédure judiciaire.
A.2	Consentement à l'utilisation du Prospectus	Certaines Tranches d'Obligation avec une valeur nominale de moins de 100 000 € (ou l'équivalent en toute autre devise) peuvent être offertes dans des circonstances où il n'existe pas d'exemption de l'obligation de publier un prospectus selon la Directive Prospectus. Une telle offre est désignée comme une "Offre Non-exemptée". [Sans objet]/[L'Émetteur consent à l'utilisation de son Prospectus de Base (à savoir, toutes les informations contenues dans le Prospectus, à l'exception des informations concernant un des autres Émetteurs) par rapport à une Offre non-exemptée d'Obligation sous les conditions suivantes:
		(i) le consentement est uniquement valable pendant la Période d'Offre précisée au paragraphe 9 de la Partie B des Conditions Finales applicables;
		(ii) les seuls Offrants autorisés à utiliser le Prospectus de Base de l'Émetteur pour présenter l'Offre Non-exemptée d'Obligation sont le Distributeur concerné et: [(a) les intermédiaires financiers mentionnés au paragraphe 9 de la Partie B des Conditions Finales applicables; et/ou (b) tout intermédiaire financier autorisé à faire de telles offres en vertu de la Directive concernant les marchés d'instruments financiers 2004/39/CE et qui a été dûment nommé directement ou indirectement par l'Émetteur pour faire de telles offres, à condition que cet intermédiaire financier indique sur son site web (I) qu'il a été dûment nommé en tant qu'intermédiaire financier pour offrir les Obligations au cours de la Période d'Offre, (II) qu'il s'appuie sur le Prospectus de Base de l'Émetteur pour une telle Offre Non-exemptée avec le consentement de l'Émetteur et (III) les conditions attachées à ce consentement; (les 'Placeurs')]
		(iii) le consentement s'étend uniquement à l'utilisation du Prospectus de Base de l'Émetteur pour faire des Offres Non-exemptées des Obligations dans chaque État Membre concerné précisé au paragraphe 9 de la Partie B des Conditions Finales applicables; et
		(iv) le consentement est soumis à toutes autres conditions énoncées au paragraphe 9 de la Partie B des Conditions Finales applicables.]
		[Tout Offrant relevant de l'alinéa (ii)(b) ci-dessus qui remplit toutes les autres conditions susmentionnées et qui souhaite utiliser le Prospectus de Base de l'Émetteur dans le cadre d'une Offre Non-exemptée est tenu, pour la durée de la Période d'Offre, de publier sur son site web (i) qu'il a été dûment nommé en tant qu'intermédiaire financier pour proposer les Obligations au cours de la Période d'Offre, (ii) qu'il s'appuie sur le Prospectus de Base de l'Émetteur pour une telle Offre Non-exemptée avec le consentement de l'Émetteur et (iii) les conditions attachées à ce consentement. Le consentement visé ci-dessus concerne les Périodes d'Offres qui se produisent dans les douze mois suivant la date du Prospectus.

		L'Émetteur accepte la responsabilité, dans les juridictions auxquelles le consentement d'utiliser le Prospectus de Base s'étend, pour le contenu de son Prospectus de Base par rapport à tout investisseur qui acquiert des Obligations dans le cadre d'une Offre Non-exemptée faite par toute personne ayant reçu le consentement d'utiliser le Prospectus de Base de l'Émetteur à cet égard conformément aux paragraphes précédents, pourvu qu'une telle Offre Non-exemptée ait été faite conformément à toutes les conditions attachées à ce consentement.
		UN INVESTISSEUR AYANT L'INTENTION D'ACQUÉRIR OU ACQUÉRANT DES OBLIGATIONS À COURT TERME DANS UNE OFFRE NON-EXEMPTÉE D'UN OFFRANT AUTRE QUE L'ÉMETTEUR LE FERA, ET LES OFFRES ET VENTES DE TELLES OBLIGATIONS À COURT TERME À UN INVESTISSEUR PAR UN TEL OFFRANT SERONT EFFECTUÉES, CONFORMÉMENT AUX CONDITIONS ET AUTRES MODALITÉS EN PLACE ENTRE UN TEL OFFRANT ET UN TEL INVESTISSEUR Y COMPRIS PAR RAPPORT AU PRIX, A L'ATTRIBUTION ET AUX MODALITÉS DE RÈGLEMENT. L'ÉMETTEUR NE SERA PAS PARTIE À DE TELLES CONDITIONS OU MODALITÉS AVEC DE TELS INVESTISSEURS PAR RAPPORT A L'OFFRE NON-EXEMPTÉE OU LA VENTE DES OBLIGATIONS À COURT TERME CONCERNÉES ET, PAR CONSÉQUENT, LE PROSPECTUS ET LES CONDITIONS FINALES APPLICABLES NE CONTIENDRONT PAS DE TELLES INFORMATIONS. L'INVESTISSEUR DOIT S'ADRESSER À L'OFFRANT AU MOMENT DE L'OFFRE POUR OBTENIR TELLES INFORMATIONS ET L'OFFRANT SERA RESPONSABLE DE CES INFORMATIONS. NI L'ÉMETTEUR NI AUCUN GESTIONNAIRE OU DISTRIBUTEUR N'ONT AUCUNE RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS D'UN INVESTISSEUR PAR RAPPORT A CES INFORMATIONS.]

Section B – Émetteur

Élément	Titre	
B.1	Dénomination légale et commerciale de l'Émetteur	Toyota Motor Finance (Netherlands) B.V. ("TMF")/ Toyota Credit Canada Inc. ("TCCI")/ Toyota Finance Australia Limited ("TFA")/ Toyota Motor Credit Corporation ("TMCC")
B.2	Siège sociale/ forme juridique/ législation/ pays d'incorporation	Si l'Émetteur est TMF, TMF est une société non cotée à responsabilité limitée incorporée et domiciliée aux Pays-Bas en vertu des lois des Pays-Bas et ayant son siège social à Amsterdam, Pays-Bas. Si l'Émetteur est TCCI, TCCI est une société incorporée en vertu de la Loi Canadienne sur les Sociétés par Actions (<i>Canada Business Corporations Act</i>). Si l'Émetteur est TFA, TFA est une société publique en actions (<i>public company limited by shares</i>) incorporée en vertu de la Loi des Sociétés 2001 de l'Australie (<i>Corporations Act 2001 of Australia</i>) (la 'Loi Australienne des Sociétés') ayant son siège social à New South Wales, Australie. Si l'Émetteur est TMCC, TMCC est une société incorporée et ayant son siège social en Californie, États-Unis, en vertu des lois de l'Etat de Californie.
B.4b	Informations sur les tendances	Sans objet par rapport à TMF et TFA; il n'existe pas de tendances, d'incertitudes, de demandes, d'engagements ou d'événement connus qui soient raisonnablement susceptibles d'avoir un effet important sur les perspectives de l'Émetteur pour l'exercice financier en cours. Applicable si l'Émetteur est TCCI: <ul style="list-style-type: none"> les prix des véhicules d'occasion sont restés aux récents niveaux élevés au cours de l'exercice fiscal 2013 et de la première moitié de l'exercice fiscal 2014. Il ne peut être garanti que les futurs prix des véhicules d'occasion resteront élevés, et une baisse de ces prix pourrait avoir un effet défavorable sur les pertes de résiliation de bail, sur les provisions de valeur résiduelle et les dépréciations. Applicable si l'Émetteur est TMCC: <ul style="list-style-type: none"> les prix des véhicules d'occasion sont restés près des niveaux historiquement élevés au cours de l'exercice fiscal 2013 et ont continués d'être élevés durant l'exercice fiscal 2014, malgré des petites baisses comparées aux périodes antérieures. Il ne peut être garanti que les futurs prix des véhicules d'occasion resteront élevés, et une baisse de ces prix pourrait avoir un effet défavorable sur les frais de dépréciation, les pertes de crédits et les taux de rendement; le niveau des baux arrivant à échéance a augmenté au cours de l'exercice fiscal 2014. Les baux arrivant à échéance sont censés rester au-dessus de l'évolution historique de TMCC au cours des prochaines années à la suite d'une augmentation récente du volume de baux, ce qui pourrait augmenter les taux de rendement de véhicules, affecter défavorablement les valeurs des véhicules d'occasion et augmenter les frais d'amortissement; et

		<ul style="list-style-type: none"> malgré les augmentations récentes des gravités de la perte durant l'exercice fiscal 2014, les niveaux favorables des défauts de paiements de TMCC, sa fréquence de défaut et ses radiations nettes reflètent des tendances de différence des tendances et niveaux historiques de TMCC. Les changements de la situation économique et l'approvisionnement de véhicules neufs et d'occasion peut nuire aux défauts de paiements, aux pertes de crédit, aux taux de rendement et aux provisions pour pertes de crédit.⁽¹⁾
B.5	Description du Groupe	<p>Si l'Émetteur est TMF, TCCI ou TFA, l'Émetteur est une filiale en propriété exclusive de TFS, une société japonaise.</p> <p>Si l'émetteur est TMCC, TMCC est une filiale en propriété exclusive de Toyota Financial Services Americas Corporation ("TFSA"), une société californienne qui est elle-même une filiale en propriété exclusive de TFS.</p> <p>TFS, une société holding, est une filiale en propriété exclusive de TMC, une société japonaise et société mère ultime du groupe Toyota.</p>
B.9	Prévision ou estimation du bénéfice	Sans objet; il n'y a pas de prévisions ou d'estimations du bénéfice faites dans le Prospectus.
B.10	Qualifications du rapport d'audit	Sans objet; il n'y a pas de qualifications dans le(s) rapport(s) d'audit concernant les comptes annuels audités pour les exercices clôturant au 31 mars 2013 et au 31 mars 2012.
B.12	Informations clés financières historiques sélectionnées	
	Si l'Émetteur est TMF	Les informations financières sélectionnées indiquées ci-dessous ont été extraites sans adaptation significative des comptes annuels audités dans le Rapport Financier Annuel de TMF pour l'exercice clôturant au 31 mars 2013 préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (<i>International Financial Reporting Standards</i>) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des comptes annuels intérimaires condensés non-audités pour les six mois finissant au 30 septembre 2013 préparés conformément aux Normes Comptables Internationales (<i>International Accounting Standards</i>) (IAS) 34. ⁽²⁾

Etats de la Situation Financière au 30 septembre et 31 mars

	30 septembre 2013 ⁽³⁾	31 mars 2013	31 mars 2012
	(€'000)	(€'000)	(€'000)
Actifs			
Actifs courants			
Prêts à des entreprises liées.....	2.426.297	2.332.176	2.141.835
Autres créances.....	187.002	12.669	2.998
Actif d'impôt exigible.....	1.448	1.183	953
Instruments financiers dérivés.....	137.845	232.192	285.495
Soldes de trésorerie et soldes bancaires.....	1.112	322	201.519
Total actifs courants.....	<u>2.753.704</u>	<u>2.578.542</u>	<u>2.632.800</u>
Actifs non courants			
Prêts à des entreprises liées.....	3.176.322	2.778.066	2.776.163
Placement disponible à la vente – entreprise liée.....	764	811	822
Immobilisations corporelles.....	45	49	67
Immobilisations incorporelles.....	3	4	7
Actifs d'impôts différé.....	-	-	826
Total actifs non courants.....	<u>3.177.134</u>	<u>2.778.930</u>	<u>2.777.885</u>

(1) Les informations sur les tendances de TCCI ont été mises à jour en vertu de la publication d'un Prospectus Supplémentaire du 3 décembre 2013 concernant le Rapport Financier Semestriel de TCCI pour les six mois finissant au 30 septembre 2013 et les informations sur les tendances de TMCC ont été mises à jour en vertu de la publication du rapport annuel de TMCC sur le Formulaire 10-K pour l'année financière clôturant le 31 mars 2014.

(2) Les informations clés financières historiques sélectionnées ont été mises à jour en vertu de la publication d'un Prospectus Supplémentaire du 3 décembre 2013 concernant le Rapport Financier Semestriel de TMF pour les six mois finissant au 30 septembre 2013.

(3) Les informations financières ont été mises à jour en vertu de la publication d'un Prospectus Supplémentaire du 3 décembre 2013 concernant le Rapport Financier Semestriel de TMF pour les six mois finissant au 30 septembre 2013.

Etats de la Situation Financière au 30 septembre et 31 mars				
	30 septembre 2013 ⁽³⁾	31 mars 2013	31 mars 2012	
	(€'000)	(€'000)	(€'000)	
Passifs				
Passifs courants				
Emprunts	2.440.440	1.695.529	2.316.230	
Instruments financiers dérivés	341.261	124.450	109.418	
Obligation de garantie financière	3.938	3.743	2.268	
Autres dettes et charges à payer	28.554	104.672	174.473	
Découvert bancaire	-	9	28	
Passif d'impôt exigible	-	-	-	
Total passifs courants	2.814.193	1.928.403	2.602.417	
Actifs/(passif) circulant net	(60.489)	650.139	30.383	
Passifs non courants				
Emprunts	2.992.182	3.310.453	2.709.794	
Passifs d'impôts différés	3.391	2.763	-	
Total passifs non courants	2.995.573	3.313.216	2.709.794	
Actifs nets	121.072	115.853	98.474	
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère				
Capital social	908	908	908	
Bénéfices non répartis	120.154	114.888	97.498	
Réserve de juste valeur	10	57	68	
Total des capitaux propres	121.072	115.853	98.474	
États du Résultat Global pour les six mois finissant au 30 septembre et les exercices clôturant au 31 mars				
	30 septembre 2013 ⁽³⁾	30 septembre 2012 ⁽³⁾	31 mars 2013	31 mars 2012
	(€'000)	(€'000)	(€'000)	(€'000)
Revenus	50.560	55.975	106.073	112.223
Coûts de financement	(44.152)	(49.435)	(92.508)	(97.509)
Bénéfice brut	6.408	6.540	13.565	14.714
Frais administratifs	(2.007)	(2.002)	(3.967)	(3.776)
Gains/(pertes) nets	2.471	30.111	13.349	(21.015)
Produits de dividendes	89	46	46	89
Bénéfice/(perte) avant impôts	6.961	34.695	22.993	(9.988)
Impôts	(1.695)	(8.456)	(5.603)	2.672
Bénéfice/(perte) de la période	5.266	26.239	17.390	(7.316)
Autres revenus globaux de la période, nets d'impôts:				
(Pertes)/gains de juste valeur sur les placements disponibles à la vente	(47)	63	(11)	68
Revenu/(perte) global total de la période	5.219	26.302	17.379	(7.248)
Attribuable à:				
Propriétaires de la société mère	5.219	26.302	17.379	(7.248)
		Il n'y a pas eu de modification significative dans la position financière ou commerciale de TMF depuis le 30 septembre 2013, ⁽⁴⁾ la date des plus récents comptes annuels publiés de TMF. Il n'y pas eu de changement défavorable important de la position financière ou des perspectives de TMF depuis le 31 mars 2013, la date des plus récents comptes annuels audités publiés de TMF.		
Si l'Émetteur est TCCI		Les informations financières sélectionnées indiquées ci-dessous ont été extraites sans adaptation significative des comptes annuels audités dans le Rapport Financier Annuel de TCCI pour l'exercice clôturant au 31 mars 2013 préparés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (<i>International Financial Reporting Standards</i>) telles que publiées par le Bureau des Normes Comptables Internationales et des comptes annuels intérimaires condensés non-audités pour les six mois finissant au 30 septembre 2013 préparés conformément aux Normes Comptables Internationales (<i>International Accounting Standards</i>) (IAS) 34. ⁽⁵⁾		

⁽⁴⁾ La déclaration d'aucune modification significative a été mise à jour en vertu de la publication d'un Prospectus Supplémentaire du 3 décembre 2013 concernant le Rapport Financier Semestriel de TMF pour les six mois finissant au 30 septembre 2013.

⁽⁵⁾ Les informations clés financières historiques sélectionnées ont été mises à jour en vertu de la publication d'un Prospectus Supplémentaire du 3 décembre 2013 concernant le Rapport Financier Semestriel de TCCI pour les six mois finissant au 30 septembre 2013.

Etats de la Situation Financière au 30 septembre et 31 mars				
	30 septembre 2013 ⁽⁶⁾	30 septembre 2012 ⁽⁶⁾	31 mars 2013	31 mars 2012
	(C\$'000)	(C\$'000)	(C\$'000)	(C\$'000)
Actifs				
Soldes de trésorerie et de banque	28.349		14.238	5.111
Créances financières - nettes.....	9.955.837		9.649.954	9.144.129
Instrument financiers dérivés	60.705		50.740	35.309
Autres immobilisations	3.708		4.044	8.282
	<u>10.048.599</u>		<u>9.718.976</u>	<u>9.192.831</u>
Passifs				
Chèques et autres effets en transit	484		9.971	10.535
Fournisseurs et charges à payer	20.401		15.503	18.133
Dus à une entreprise liée	124.096		145.101	159.636
Impôts sur les revenus et autres impôts à payer	10.941		7.016	1.125
Intérêts à payer.....	32.398		31.000	32.266
Endettement financier	8.485.404		8.056.082	7.457.234
Passifs dérivés	46.288		59.939	191.400
Impôts différés	441.432		407.817	341.661
	<u>9.161.444</u>		<u>8.732.429</u>	<u>8.211.990</u>
Capitaux propres				
Capital social.....	60.000		60.000	60.000
Bénéfices non répartis	827.155		926.547	920.841
	<u>887.155</u>		<u>986.547</u>	<u>980.841</u>
	<u>10.048.599</u>		<u>9.718.976</u>	<u>9.192.831</u>
États du Résultat Global pour les six mois finissant au 30 septembre et les exercices clôturant au 31 mars				
	30 septembre 2013 ⁽⁶⁾	30 septembre 2012 ⁽⁶⁾	31 mars 2013	31 mars 2012
	(C\$'000)	(C\$'000)	(C\$'000)	(C\$'000)
Résultat financier	268.154	267.254	524.678	556.592
Autres produits	164	146	285	956
	<u>268.318</u>	<u>267.400</u>	<u>524.963</u>	<u>557.548</u>
Autres gains (pertes)	13.502	7.863	21.289	(8.887)
Frais				
Intérêts.....	97.267	100.649	198.955	213.328
Avantages sociaux	6.831	6.825	14.671	13.264
Provision pour (récupération des) créances financières.....	(13.543)	(23.924)	(12.036)	4.698
Autres	2.263	2.339	4.383	4.684
Coûts d'enregistrement et de recherche	2.921	3.007	6.008	6.430
Informatique et communications.....	2.587	2.349	4.666	4.440
Occupation	561	570	1.062	1.042
Dépréciation et amortissement	732	551	1.218	603
Impôts sur le capital	(1)	184	490	356
	<u>99.618</u>	<u>92.550</u>	<u>219.417</u>	<u>248.845</u>
Bénéfices avant impôts	<u>182.202</u>	<u>182.713</u>	<u>326.835</u>	<u>299.816</u>
Impôts sur les revenus				
Courants	17.339	18.399	28.975	28.230
Différés.....	33.615	38.713	66.478	43.097
	<u>50.954</u>	<u>57.112</u>	<u>95.453</u>	<u>71.327</u>
Revenus nets de la période	<u>131.248</u>	<u>125.601</u>	<u>231.382</u>	<u>228.489</u>
Autres revenus globaux (pertes globales)				
Pertes actuarielles sur les plans de pensions définis – après recouvrement d'impôts de \$ 322 (2012 – \$ 1,236)	-	-	(742)	(3.555)
Revenu global de la période, attribuable au propriétaire de la société mère	<u>131.248</u>	<u>125.601</u>	<u>230.640</u>	<u>224.934</u>
	Il n'y a pas eu de modification significative dans la position financière ou commerciale de TCCI depuis le 30 septembre 2013, ⁽⁷⁾ la date des plus récents comptes annuels publiés de TCCI. Il n'y pas eu de changement important défavorable de la position financière ou des perspectives de TCCI depuis le 31 mars 2013, la date des plus récents comptes annuels audités publiés de TCCI.			

⁽⁶⁾ Les informations financières ont été mises à jour en vertu de la publication d'un Prospectus Supplémentaire du 3 décembre 2013 concernant le Rapport Financier Semestriel de TCCI pour les six mois finissant au 30 septembre 2013.

⁽⁷⁾ La déclaration d'aucune modification significative a été mise à jour en vertu de la publication d'un Prospectus Supplémentaire du 3 décembre 2013 concernant le Rapport Financier Semestriel de TCCI pour les six mois finissant au 30 septembre 2013.

Si l'Émetteur est TFA

Les informations financières sélectionnées indiquées ci-dessous ont été extraites sans adaptation significative des comptes annuels consolidés audités dans le Rapport Financier Annuel de TFA pour l'exercice clôturant au 31 mars 2013 et des comptes annuels condensés non-audités pour les six mois finissant au 30 septembre 2013,⁽⁸⁾ préparés conformément aux Normes Comptables Australiennes et Interprétations (*Australian Accounting Standards and Interpretations*) publiées par le Bureau Australien des Normes Comptables (*Australian Accounting Standards Board*) ainsi que la Loi Australienne des Sociétés (*Australian Corporations Act*) et sont conformes aux Normes Internationales d'Information Financière (*International Financial Reporting Standards*) telles que publiés par le Bureau des Normes Comptables Internationales.

Etats de la Situation Financière au 30 septembre et 31 mars

	Consolidés 30 septembre 2013 ⁽⁹⁾ (A\$'000)	Consolidés 31 mars 2013 (A\$'000)	Consolidés 31 mars 2012 (A\$'000)
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	632.527	298.863	179.200
Prêts et créances	12.872.421	12.528.096	10.690.263
Instruments financiers dérivés	220.043	48.835	57.506
Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	56.873	52.569	51.754
Immobilisations incorporelles	38.806	36.433	34.531
Immobilisations corporelles.....	15.216	10.372	8.822
Actifs d'impôts différés	26.694	26.355	18.600
Autres immobilisations	35.891	21.049	30.410
Total actifs	13.898.471	13.022.572	11.071.086
Passifs			
Dus aux banques et autres institutions financières.....	5.803.577	5.670.973	5.644.844
Obligations et billets de trésorerie.....	6.606.397	5.587.106	4.017.841
Dus à une entreprise liée	214.535	335.796	-
Produits financiers dérivés.....	179.605	366.046	341.293
Autres passifs	292.157	307.235	368.017
Total Passifs	13.096.271	12.267.156	10.371.995
Actifs nets	802.200	755.416	699.091
Capitaux propres			
Capital apporté	120.000	120.000	120.000
Réserves	2.058	(3.617)	(4.608)
Bénéfices non répartis	680.142	639.033	583.699
Total capitaux propres	802.200	755.416	699.091

États du Résultat Global pour les six mois finissant au 30 septembre et les exercices clôturant au 31 mars

	Consolidés 30 septembre 2013 ⁽⁹⁾ (A\$'000)	Consolidés 30 septembre 2012 ⁽⁹⁾ (A\$'000)	Consolidés 31 mars 2013 (A\$'000)	Consolidés 31 mars 2012 (A\$'000)
Intérêts et produits assimilés	433.581	422.083	841.680	805.998
Frais d'intérêts et charges assimilées	(271.593)	(320.446)	(555.699)	(561.664)
Résultat financier net	161.988	101.637	285.981	244.334
Autres produits.....	16.633	13.276	22.818	18.216
Revenu net d'exploitation	178.621	114.913	308.799	262.550
Créances douteuses.....	(21.981)	(25.418)	(53.664)	(37.800)
Charges de personnel	(37.643)	(34.000)	(68.442)	(60.285)
Dotations aux amortissements	(7.620)	(5.869)	(13.136)	(8.724)
Dépenses d'informatique et de communication	(4.486)	(3.492)	(8.418)	(7.499)
Frais de vente et de marketing	(2.700)	(3.224)	(9.182)	(22.272)
Occupation	(2.878)	(2.542)	(5.482)	(4.744)
Autres charges	(8.558)	(7.568)	(16.005)	(12.899)
Partie des bénéfices nets des entreprises associées comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	3.985	3.268	7.038	7.262
Bénéfice avant impôts sur les revenus	96.740	36.068	141.508	115.589
Impôts sur les revenus	(26.641)	(9.287)	(39.906)	(30.249)
Bénéfice attribuable aux propriétaires de la société mère	70.099	26.781	101.602	85.340
Autre revenu global				
<i>Objets qui peuvent être classifiés au bénéfice ou à la perte</i>				
Différences de taux de change pour les conversions des opérations étrangères	5.675	574	991	3.566
Total du revenu global de l'exercice attribuable aux propriétaires de la société mère	75.774	27.355	102.593	88.906

⁽⁸⁾ Les informations clés financières historiques sélectionnées ont été mises à jour en vertu de la publication d'un Prospectus Supplémentaire du 3 décembre 2013 concernant le Rapport Financier Semestriel de TFA pour les six mois finissant au 30 septembre 2013.

⁽⁹⁾ Les informations financières ont été mises à jour en vertu de la publication d'un Prospectus Supplémentaire du 3 décembre 2013 concernant le Rapport Financier Semestriel de TFA pour les six mois finissant au 30 septembre 2013.

		Il n'y a pas eu de modification significative dans la position financière ou commerciale de TFA et ses filiales consolidées (considérées comme un ensemble) depuis le 30 septembre 2013, ⁽¹⁰⁾ la date des plus récents comptes annuels publiés de TFA. Il n'y pas eu de changement défavorable important de la position financière ou des perspectives de TFA et ses filiales consolidées (considérées comme un ensemble) depuis le 31 mars 2013, la date des plus récents comptes annuels audités publiés de TFA.
	Si l'Émetteur est TMCC	Les suivantes données financières sélectionnées des et pour les années clôturant le 31 mars 2014 et le 31 mars 2013 ont été extraites sans ajustement significatif des états financiers audités préparés conformément aux principes comptables américains généralement reconnus (« U.S. GAAP ») inclus dans le Rapport Annuel de TMCC sur le Formulaire 10-K pour l'année financière clôturant le 31 mars 2014. ⁽¹¹⁾
Données du Bilan au 31 mars		
		31 mars
		2014 ⁽¹²⁾ 2013
		(U.S. Dollars en Millions)
Créances financières, nettes.....		\$ 65.176 \$ 62.567
Placements dans des baux d'exploitation, nets.....		24.769 20.384
Total actifs.....		102.740 95.302
Dettes.....		85.367 78.832
Capital social ^(a)		915 915
Bénéfices non distribués ^(b)		6.621 6.429
Total des capitaux propres.....		7.738 7.557
(a)	Aucune valeur nominale (100.000 actions autorisées; 91.500 émises et en circulation) au 31 mars 2014 et 2013. ⁽¹²⁾	
(b)	Le Conseil d'Administration a déclaré et payé des dividendes en espèces à TFSA de \$ 665 millions au cours de l'exercice fiscal 2014 et de \$ 1.487 millions au cours de l'exercice fiscal 2013. ⁽¹²⁾	
Données de l'Etat de Revenus pour les exercices clôturant au 31 mars		
		Exercices clôturant au 31 mars
		2014 ⁽¹²⁾ 2013
		(U.S. Dollars en Millions)
Revenus financiers:		
Location opérationnelle.....		\$ 5.068 \$ 4.748
Commerce de détail.....		1.897 2.062
Distributeur.....		432 434
Résultat financier total.....		7.397 7.244
Dépréciation sur les baux d'exploitation.....		4.012 3.568
Charges financières.....		1.340 940
Résultat financier net.....		2.045 2.736
Primes d'assurance acquises et revenus des contrats.....		567 571
Revenu du placement et autre, net.....		135 173
Résultat financier net et autres résultats.....		2.747 3.480
Frais:		
Provision pour créances irrécouvrables.....		170 121
Opérationnels et administratifs.....		965 911
Pertes d'assurances et frais de règlement des pertes.....		258 293
Frais total.....		1.393 1.325
Bénéfice avant impôts sur les revenus.....		1.354 2.155
Provision pour impôts sur les revenus.....		497 824
Résultat net.....		\$ 857 \$ 1.331
		Il n'y a pas eu de modification significative dans la position financière ou commerciale de TMCC et ses filiales consolidées (considérées comme un ensemble) depuis le 31 mars 2014, ⁽¹³⁾ la date des plus récents comptes annuels publiés de TMCC. Il n'y pas eu de changement défavorable important dans la position financière ou les perspectives de TMCC et ses filiales consolidées (considérées comme un ensemble) depuis le 31 mars 2014, la date des plus récents comptes annuels audités publiés de TMCC.

⁽¹⁰⁾ La déclaration d'aucune modification significative a été mise à jour en vertu de la publication d'un Prospectus Supplémentaire du 3 décembre 2013 concernant le Rapport Financier Semestriel de TFA pour les six mois finissant au 30 septembre 2013.

⁽¹¹⁾ Les informations clés historiques sélectionnées ont été mises à jour en vertu de la publication du Prospectus Supplémentaire du 30 mai 2014 concernant le Rapport Annuel de TMCC sur Formulaire 10-K pour l'année financière clôturant le 31 mars 2014.

⁽¹²⁾ L'information financière a été mise à jour en vertu de la publication du Prospectus Supplémentaire du 30 mai 2014 concernant le Rapport Annuel de TMCC sur Formulaire 10-K pour l'année financière clôturant le 31 mars 2014.

⁽¹³⁾ La déclaration d'aucune modification significative a été mise à jour en vertu de la publication du Prospectus Supplémentaire du 30 mai 2014 concernant le Rapport Annuel de TMCC sur Formulaire 10-K pour l'année financière clôturant le 31 mars 2014.

B.13	Événements affectant la solvabilité de l'Émetteur	Sans objet; il ne s'est produit aucun événement récent propre à l'Émetteur qui est significativement pertinent pour l'évaluation de sa solvabilité.
B.14	Dépendance à l'égard d'autres entités du groupe	Si l'Émetteur est TMF, l'Émetteur dépend de la performance des filiales et sociétés affiliées de TMC et TFS auxquelles TMF accorde des prêts et/ou par rapport auxquelles TMF émet des garanties. Si l'Émetteur est, TCCI, l'activité de l'Émetteur dépend de façon substantielle de la vente de véhicules Toyota, Lexus et Scion au Canada par son distributeur primaire, Toyota Canada Inc. Si l'Émetteur est TFA, l'activité de l'Émetteur dépend de façon substantielle de la vente de véhicules Toyota et Lexus en Australie par son distributeur primaire, Toyota Motor Corporation Australia Limited. En outre, TFA dépend également de la performance de Toyota Finance New Zealand Limited, dans la mesure de la participation de TFA dans cette société. Si l'Émetteur est TMCC, l'activité de l'Émetteur dépend de façon substantielle de la vente de véhicules Toyota, Lexus et Scion aux États-Unis par son distributeur primaire, Toyota Motor Sales, U.S.A., Inc.
B.15	Activités principales	Si l'Émetteur est TMF, l'activité principale de TMF est d'agir comme une société de financement du groupe pour certaines filiales consolidées de TMC. TMF recueille des fonds en émettant des obligations et des obligations à court terme sur les marchés internationaux de capitaux et auprès d'autres sources et les rétrocède à d'autres sociétés du groupe Toyota. TMF émet également des garanties pour les émissions de dettes de certaines autres sociétés du groupe Toyota Si l'Émetteur est TCCI, l'activité principale de TCCI consiste en fournir des services de financement aux distributeurs de Toyota autorisés et aux utilisateurs des produits Toyota. Les produits financiers proposés (i) aux clients, comprennent le financement des leasings et des prêts et (ii) aux distributeurs Toyota, comprennent le financement 'floor plan' et le financement des distributions. Ces programmes de financement sont proposés dans tous les provinces et territoires du Canada. Si l'Émetteur est TFA, l'activité principale de TFA est de fournir du financement au commerce de détail (y compris des prêts et des locations aux clients privés et commerciaux) et au commerce de gros (y compris des prêts et des facilités de bâillement aux distributeurs de véhicules motorisés) aux clients et aux distributeurs de véhicules motorisés dans toute l'Australie. Si l'Émetteur est TMCC, l'activité principale de TMCC est de fournir une variété de produits financiers et d'assurance aux (groupes de) distributeurs autorisés de véhicules Toyota (y compris Scion) et Lexus, et, dans une moindre mesure, à d'autres distributeurs franchisés domestiques et d'importation et leurs clients aux États-Unis (hors Hawaï) et à Puerto Rico.
B.16	Actionnaires de contrôle	Si l'Émetteur est TMF, TCCI ou TFA, l'ensemble des actions et droits de vote en circulation de l'Émetteur sont détenus directement par TFS. Si l'Émetteur est TMCC, l'ensemble des actions et droits de vote en circulation de l'Émetteur sont détenus indirectement par TFS. TFS est une société holding qui est une filiale en propriété exclusive de TMC. Par conséquent, TFS contrôle effectivement l'Émetteur et elle est en mesure de contrôler directement la composition du Conseil d'Administration de l'Émetteur et de diriger la gestion et la politique de l'Émetteur.
B.17	Notations financières	La dette sénior long terme de l'Émetteur a été notée Aa3/Perspective stable par, si l'Émetteur est TMF, TCCI ou TFA, Moody's Japan K.K. (" <i>Moody's Japan</i> "), ou si l'Émetteur est TMCC, Moody's Investors Service, Inc. (" <i>Moody's</i> "), et AA-/Perspective stable par Standard & Poor's Ratings Japan K.K. (" <i>Standard & Poor's Japan</i> "). Moody's Japan, Moody's et Standard & Poor's Japan ne sont pas établies dans l'Union Européenne et n'ont pas demandé d'enregistrement en vertu du Règlement (CE) No.1060/2009 (le " <i>Règlement sur les Agences de Notation de Crédit</i> "). Toutefois, Moody's Investors Service Ltd. a approuvé les notations du Moody's Japan et Moody's, et Standard and Poor's Credit Market Services Europe Limited a approuvé les notations de Standard & Poor's Japan, conformément au Règlement sur les Agences de Notation de Crédit. Tant Moody's Investors Service Ltd. que Standard and Poor's Credit Market Services Europe Limited sont établies dans l'Union européenne et sont enregistrées selon le Règlement sur les Agences de Notation de Crédit. Les notations financières de l'Émetteur dépendent, en grande partie, de l'existence des modalités de soutien au crédit avec TFS et TMC décrites ci-dessous ainsi que de la situation financière et des résultats d'exploitation de TMC et de ses filiales consolidées. Voir également " <i>Notations financières</i> " ci-dessous concernant TMC. [Les Obligations à émettre [ont été]/[devraient être] notées [] par [.] / [Les notations susmentionnées reflètent des notations attribuées aux Obligations de ce type émises en vertu du Programme en général.] Une notation de sécurité n'est pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de conserver des titres et peut à tout moment être modifiée ou annulée par l'agence de notation.] [L'Émetteur n'a pas demandé à Moody's [Japan] ou à Standard & Poor's Japan d'attribuer des notations aux Obligations.]

B.18	Contrats de Soutien au Crédit	<p>Les Obligations bénéficient de certains Contrats de Soutien au Crédit régis par le droit japonais, un entre TMC et TFS en date du 14 Juillet 2000, complété par un Contrat Supplémentaire de Soutien au Crédit en date du 14 juillet 2000 et par un Contrat Supplémentaire de Soutien au Crédit No. 2 en date du 2 octobre 2000 (collectivement le "<i>Contrat de Soutien au Crédit TMC</i>") et un entre TFS, si l'Émetteur est TMF, TCCI ou TFA, en date du 7 août 2000, et si l'Émetteur est TMCC, en date du 1er octobre 2000 (l'"<i>Contrat de Soutien au Crédit</i>" et collectivement avec l'Contrat de Soutien au Crédit TMC les "<i>Contrats de Soutien au Crédit</i>"). Les Contrats de Soutien au Crédit ne constituent pas une garantie directe ou indirecte par TMC ou TFS des Obligations. Les obligations de TMC en vertu de son Contrat de Soutien au Crédit et les obligations de TFS en vertu de ses Contrats de Soutien au Crédit, sont du même rang que leurs obligations de dettes directes, inconditionnelles, insubordonnées et non garanties.</p> <p>Selon le Contrat de Soutien au Crédit de TMC, TMC accepte de mettre des fonds suffisants à la disposition de TFS pour lui permettre de satisfaire à ses obligations de paiement concernant les titres qu'elle a émis (y compris les titres émis par les filiales ou sociétés affiliées de TFS telle que l'Émetteur par rapport auquel TFS a des obligations de soutien au crédit) et accepte d'assurer que TFS possède à tout moment au moins 10.000.000 JPY en valeur corporelle nette consolidée aussi longtemps que TFS a des obligations de soutien au crédit pendantes.</p> <p>TFS accepte dans ses Contrats de Soutien au Crédit avec l'Émetteur, de mettre des fonds suffisants à la disposition de l'Émetteur pour lui permettre de satisfaire à ses obligations de paiement concernant les titres qu'il a émis et accepte d'assurer que (i) si l'Émetteur est TMF, TMF possède toujours au moins 100.000 euros en valeur corporelle nette, (ii) si l'Émetteur est TCCI, TCCI possède toujours au moins 150.000 dollars canadiens en valeur corporelle nette, (iii) si l'Émetteur est TFA, TFA possède toujours au moins 150.000 dollars australiens en valeur corporelle nette consolidée, et (iv) si l'Émetteur est TMCC, TMCC possède toujours au moins 100.000 dollars américains en valeur corporelle nette consolidée, aussi longtemps que l'Émetteur a des titres en circulation.</p> <p>On entend par la valeur corporelle nette le montant total du capital émis, de l'excédent du capital et des bénéfices non distribués diminués par les actifs incorporels.</p>
B.19	Désignation légale commerciale des Fournisseurs de Soutien au Crédit	Toyota Financial Services Corporation (fournisseur de soutien au crédit pour l'Émetteur) et Toyota Motor Corporation (fournisseur de soutien au crédit pour Toyota Financial Services Corporation).
	Domicile/ forme juridique/ législation/ pays d'incorporation	<p>TFS est une société non cotée à responsabilité limitée constituée et ayant son siège social au Japon en vertu des lois du Japon.</p> <p>TMC est une société par action à responsabilité limitée (<i>limited liability joint-stock company</i>) constituée et ayant son siège social au Japon en vertu du Code Commercial du Japon. TMC continue à exister en vertu de la Loi Japonaise sur les Sociétés (<i>Companies Act of Japan</i>).</p>
	Informations sur tendance	Sans objet; il n'existe pas de tendances, d'incertitudes, de demandes, d'engagements ou d'événement connus qui soient raisonnablement susceptibles d'avoir un effet important sur les perspectives de TFS ou TMC pour l'exercice financier en cours.
	Description du Groupe	<p>TFS est une société holding constituée par TMC pour surveiller la gestion des sociétés de financement de Toyota dans le monde entier. TFS a 50 filiales consolidées et sept sociétés affiliées, dont la plupart sont constituées à l'extérieur du Japon à la date du Prospectus.</p> <p>TFS est une filiale en propriété exclusive de TMC et TMC est la société mère ultime du groupe Toyota.</p>
	Prévision ou estimation du bénéfice	Sans objet; il n'y a pas de prévisions ou d'estimations du bénéfice faites dans le Prospectus.
	Qualifications du rapport d'audit	Sans objet; il n'y a pas de qualifications dans le rapport d'audit concernant les comptes annuels audités de TMC pour les exercices clôturant au 31 mars 2014 et 2013 ⁽¹⁴⁾ .
	Informations clés financières historiques sélectionnées	
	TMC	Les suivantes données financières sélectionnées ont été extraites sans ajustement significatif des états financiers audités de TMC préparés conformément aux U.S.GAAP et repris dans le Rapport Annuel de TMC sur Formulaire 20-F pour l'année clôturant le 31 mars 2014. ⁽¹⁵⁾

⁽¹⁴⁾ Les qualifications du rapport d'audit ont été mises à jour en vertu de la publication du Rapport Annuel de TMC sur Formulaire 20-F pour l'année clôturant le 31 mars 2014.

⁽¹⁵⁾ Les informations clés financières historiques ont été mises à jour en vertu de la publication du Rapport Annuel de TMC sur Formulaire 20-F pour l'année clôturant le 31 mars 2014

	Années clôturant au 31 mars	
	2014 ⁽¹⁶⁾	2013
	(en millions, sauf les données sur les actions et par action)	
Données de l'État Consolidé des Revenus:		
Automobile:		
Revenus.....	¥ 23.781.404	¥ 20.419.100
Revenus d'exploitation	1.938.778	944.704
Services financiers:		
Revenus.....	1.421.047	1.170.670
Revenus d'exploitation	294.891	315.820
Tous autres:		
Revenus.....	1.151.280	1.066.461
Revenus d'exploitation	64.270	53.616
Élimination des intersectoriels:		
Revenus.....	(661.820)	(592.039)
Revenus d'exploitation (perte)	(5.827)	6.748
Total Société:		
Revenus.....	25.691.911	22.064.192
Revenus d'exploitation	2.292.112	1.320.888
Revenus avant impôts sur les revenus et capitaux dans les bénéfices des sociétés affiliées	2.441.080	1.403.649
Revenu net attribuable à TMC.....	1.823.119	962.163
Revenu net attribuable à TMC par action:		
De base.....	575,30	303,82
Dilué.....	574,92	303,78
Actions utilisées pour le calcul du revenu net attribuable à TMC par action, basic (en milliers)	3.168.989	3.166.909
Actions utilisées pour le calcul du revenu net attribuable à TMC par action, dilué (en milliers).....	3.170.911	3.167.155
	Au 31 mars	
	2014 ⁽¹⁶⁾	2013
	(en millions)	
Données du Bilan Consolidé (fin de l'exercice):		
Total Actifs:	¥ 41.437.473	¥ 35.483.317
Dettes à court terme, y compris la portion actuelle des dettes à long terme.....	7.780.483	6.793.956
Dettes à long terme, diminuées par la portion actuelle	8.546.910	7.337.824
Capitaux propres de TMC.....	14.469.148	12.148.035
Actions ordinaires	397.050	397.050
	Il n'y a pas eu de modification significative dans la position financière ou commerciale de TMC et ses filiales consolidées (considérées comme un ensemble) depuis le 31 mars 2014, ⁽¹⁷⁾ la date des plus récents comptes annuels publiés de TMC. Il n'y pas eu de changement défavorable important de la position financière ou des perspectives de TMC et ses filiales consolidées (considérées comme un ensemble) depuis le 31 mars 2014, la date des plus récents comptes annuels audités publiés de TMC. ⁽¹⁸⁾	
	Événements affectant la solvabilité des Fournisseurs de Soutien au Crédit	Sans objet; il ne s'est produit aucun événement récent propre à TFS ou TMC qui est significativement pertinent pour l'évaluation de leur solvabilité.
	Dépendance à l'égard d'autres entités du groupe	En tant que société holding, TFS dépend de la performance de ses filiales. En tant que société mère ultime de Toyota, TMC dépend de la performance de toutes les filiales de Toyota.
	Activités principales	L'activité principale de TFS en tant que société de holding est la formulation des plans et des stratégies du commerce financier, de la gestion des bénéfices et de la gestion des risques des sociétés de financement de Toyota, en outre de la promotion d'un commerce financier efficace. TMC est la société mère du groupe Toyota, qui exerce ses activités principalement dans l'industrie automobile dans les secteurs commerciaux suivants: activités automobiles; activités des services financiers; et toutes autres activités.

⁽¹⁶⁾ L'information financière a été mise à jour en vertu de la publication du Rapport Annuel de TMC sur formulaire 20-F pour l'année clôturant le 31 mars 2014.

⁽¹⁷⁾ La déclaration d'aucune modification significative a été mise à jour en vertu de la publication du Prospectus Supplémentaire du 9 mai 2014 concernant le Résumé Financier de TMC FY2014 (1er avril 2013 jusqu'au 31 mars 2014).

⁽¹⁸⁾ La déclaration d'aucune modification défavorable importante a été mise à jour en vertu de la publication du Rapport Annuel de TMC sur Formulaire 20-F pour l'année clôturant le 31 mars 2014

Actionnaires contrôlant	TFS, une société de holding, est une filiale en propriété exclusive de TMC. Les actions ordinaires de TMC sont cotées à la Bourse de Tokyo (<i>Tokyo Stock Exchange</i>), aux quatre autres bourses au Japon et à la Liste Officielle de l'Autorité de Listing du Royaume-Uni (<i>Official List of the UK Listing Authority</i>) et elles sont admises à la négociation sur la Bourse de Londres (<i>London Stock Exchange</i>). En outre, les actions de TMC sous forme d'American Depositary Shares sont cotées à la Bourse de New York (<i>New York Stock Exchange</i>). TMC n'est pas contrôlée directement ou indirectement par un de ses actionnaires.
Notations financières	La dette sénior à long terme de TMC et de ses filiales prises en charge (y compris TFS) a été notée Aa3/Perspective stable par Moody's Japan et AA-/Perspective stable par Standard & Poor's Japan. Voir " <i>Notations financières</i> " ci-dessus.

Section C – Obligation

Élément	Titre	
C.1	Description des Obligations / ISIN	Les Obligations décrites dans cette section sont des titres de créance d'une valeur nominale inférieure à 100 000 € (ou son équivalent dans toute autre devise). Les Obligations peuvent être des Obligations à Taux Fixe, des Obligations à Taux Variable ou des Obligations Zéro-Coupon ou une combinaison des précédentes. Obligations dus à [] [[]] pour cent/ Taux Variable / Zéro-Coupon []. Numéro international d'identification des valeurs mobilières (<i>International Securities Identification Number</i> ; ISIN): [].
C.2	Devise	La devise de chaque Série d'Obligations émises sera convenue entre l'Émetteur et le Distributeur concerné au moment de l'émission. La devise de cette Série d'Obligation est [].
C.5	Cessibilité des Obligations	Il n'existe pas de restrictions quant à la cessibilité des Obligations, sauf que l'Émetteur et les Distributeurs ont convenu certaines restrictions habituelles sur l'offre, la vente et la livraison des Obligations et sur la distribution des documents de l'offre aux États-Unis, dans l'Espace Économique Européen (y compris le Royaume-Uni et les Pays-Bas), au Japon, au Canada, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en République Populaire de Chine (" <i>RPC</i> " (ce qui exclut la Région Administrative Spéciale de Hong Kong de la République populaire de Chine, la Région Administrative Spéciale de Macao de la République populaire de Chine et Taïwan)), à Hong Kong, au Singapore, en Suisse, en Irlande et en Espagne.
C.8	Droits attachés aux Obligations et classement de et restrictions à ces droits	Statut Les Obligations et tous les coupons pertinents constituent des obligations directes, inconditionnelles, insubordonnées et (sous réserve de l'application de la clause de nantissement négative) non garanties de l'Émetteur et sont du même rang et proportionnelles sans aucune préférence entre elles et (sauf pour certaines obligations dont la loi impose la préférence) à égalité avec toutes les autres obligations non garanties et insubordonnées de l'Émetteur en circulation de temps en temps.
		Taxation Tous les paiements relatifs aux Obligations seront effectués sans retenue ni déduction de, ou en raison de, toutes taxes ou tous autres frais imposés par une quelconque autorité gouvernementale ou un organisme (i) si l'émetteur est TMF, aux Pays-Bas, (ii) si l'émetteur est TCCI, au Canada, (iii) si l'émetteur est TFA, en Australie, et (iv) si l'émetteur est TMCC, aux États-Unis, à moins que cette retenue ou déduction soit requise par la loi. Dans le cas où une telle retenue ou déduction est requise, l'Émetteur sera tenu de payer des montants supplémentaires pour couvrir les montants ainsi retenus ou déduits, sous réserve de certaines exceptions limitées. Tous les paiements relatifs aux Obligations seront soumis à toute déduction ou retenue requise par les dispositions de la loi fédérale américaine sur l'impôt sur les revenus, communément appelée U.S. Foreign Account Tax Compliance Act (" <i>FATCA</i> "), et aucun montant supplémentaire ne sera payé pour couvrir les montants ainsi retenus ou déduits.
		Cas de défaut Les Conditions Générales des Obligations prévoient les cas de défaut suivants: (a) défaut de paiement du montant principal ou des intérêts dus par rapport aux Obligations, poursuivi pendant une période déterminée; (b) inexécution ou non-respect par l'Émetteur de tout engagement, toute condition ou toute disposition contenus dans les Conditions Générales des Obligations ou dans le Contrat d'Agence (<i>Agency Agreement</i>) pour le compte des détenteurs d'Obligation (autre que l'engagement de payer le montant principal et les intérêts relatifs aux Obligations), poursuivi pendant une période déterminée; et (c) événements concernant la dissolution, la liquidation, la faillite, l'insolvabilité et les accords de crédit de l'Émetteur. Les Obligations ne contiendront pas de disposition de défaut croisé.

		<p>Assemblées</p> <p>Les Conditions Générales des Obligations contiennent des dispositions concernant la convocation des assemblées des détenteurs de ces Obligations pour examiner les affaires affectant leurs intérêts en général. Ces dispositions permettent à des majorités définies d'engager tous les détenteurs, y compris les détenteurs qui n'ont pas pris part et voté à l'assemblée concernée et les détenteurs qui ont voté d'une manière contraire à la majorité.</p>
		<p>Droit applicable</p> <p>Droit anglais.</p>
C.9	Intérêts / Remboursement	<p>Les Obligations peuvent ou non porter intérêt. Les Obligations portant intérêt porteront soit un intérêt à un taux fixe soit à un taux variable.</p> <p>[Les Obligations portent intérêt [à compter de leur date d'émission] au taux fixe de [] pour cent par an. Le rendement des Obligations est de [] pour cent. Les intérêts seront payés [deux fois par an]/[annuellement] à terme échu au [] de chaque année jusqu'à et y compris la Date d'Échéance.]</p> <p>[Les Obligations portent intérêt [à compter de leur date d'émission] à des taux variables calculés par référence à [préciser le taux de référence] [plus/moins] une marge de [] pour cent.] Les intérêts seront payés [chaque trimestre] à terme échu au [], [], [], et [] de chaque année[, sous réserve d'un ajustement en cas de jours non ouvrables].]</p> <p>[Les Obligations ne portent pas d'intérêt].</p>
		<p>Remboursement</p> <p>Les conditions selon lesquelles les Obligations peuvent être remboursées (y compris la date d'échéance et le prix auquel elles seront remboursées, ainsi que toutes dispositions concernant un remboursement anticipé au choix de l'Émetteur (soit en totalité soit en partie) et / ou les détenteurs des Obligations) seront convenues entre l'Émetteur et l'(les) acheteur(s) concerné(s) au moment de l'émission des Obligations concernées.</p> <p>Sous réserve de tout achat et d'annulation ou de remboursement anticipé, les Obligations seront remboursées à leur valeur nominale. Les Obligations peuvent être remboursées anticipativement pour des raisons fiscales [ou [préciser d'autres raisons]] au prix de [préciser le prix de remboursement anticipé et, le cas échéant, les montants maximum ou minimum de remboursement.]</p>
		<p>Représentants des détenteurs</p> <p>Aucun fiduciaire n'a été nommé pour agir en tant que fiduciaire pour les détenteurs des Obligations. La Bank of New York Mellon, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres, a été désignée en tant qu'agent émetteur [et agent payeur principal] [et agent de calcul] / [et [] a été désignée en tant qu'[agent payeur principal et] agent de calcul].</p> <p>[Les Obligations nominatives émises par TCCI sont également émises sous réserve, et avec l'avantage, d'un contrat d'agence d'obligations modifié et révisé conclu entre TCCI, Royal Bank of Canada en tant que registraire et agent des transferts, et Royal Bank of Canada, succursale de Londres, en tant qu'agent de transfert et agent payeur.]</p> <p>[Les Obligations nominatives émises par TMCC sont également émises sous réserve, et avec l'avantage, d'un contrat d'agence d'obligations modifié et révisé conclu entre TMCC, Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A. en tant que registraire et agent des transferts, et Bank of New York Mellon, agissant par l'intermédiaire de sa succursale de Londres, en tant qu'agent de transfert et agent payeur.]</p>
C.10	Paiements des intérêts liés à des produits dérivés	Sans objet; les Obligations ne sont pas des instruments dérivés.
C.11	Cotation/ Distribution	<p>Les Obligations peuvent être cotées sur le Marché Réglementé de la Bourse de Londres (<i>London Stock Exchange Regulated Market</i>) et sur la Liste Officielle de l'Autorité de Listing du Royaume-Uni (<i>Official List of the UK Listing Authority</i>) ou peuvent être émises sur une base non cotée.</p> <p>[Les Obligations seront cotées sur le Marché Réglementé de la Bourse de Londres (<i>London Stock Exchange Regulated Market</i>) et sur la Liste Officielle de l'Autorité de Listing du Royaume-Uni (<i>Official List of the UK Listing Authority</i>).] / [Les Obligations ne seront pas cotées en bourse.]</p> <p>[Les Obligations peuvent être offertes au public au/en [préciser les Etats Membres de l'Espace Economique Européen].] [Les Obligations peuvent uniquement être vendues à [préciser].]</p>

Section D - Risques

Élément	Titre	
D.2	Principaux risques concernant l'Émetteur	Dans le Prospectus, l'Émetteur, TFS et TMC ont chacun identifié un certain nombre de facteurs qui pourraient considérablement nuire à leur commerce, et, dans le cas de l'Émetteur, sa capacité d'effectuer les paiements dus pour les Obligations ou, dans le cas de TFS ou de TMC, de satisfaire à leurs obligations en vertu des Contrats de Soutien au Crédit. Ces facteurs comprennent:

		<ul style="list-style-type: none"> • si l'Émetteur est TCCI, TFA ou TMCC, les changements des conditions générales commerciales, économiques, géopolitique ou du marché, y compris le marché global des ventes de détail, le financement du commerce de détail ou de gros de véhicules automobiles, le financement des leasings ou des distributeurs, changements dans les niveaux des ventes de véhicules Toyota, Lexus et/ ou, dans le cas de TCCI et TMCC, Scion ou d'autres véhicules sur le marché de l'Émetteur;⁽¹⁹⁾ • si l'Émetteur est TCCI, TFA ou TMCC, les rappels et autres annonces liées qui pourraient nuire aux ventes, y compris en raison de la qualité, sécurité ou fiabilité réelles ou perçues des véhicules Toyota, Lexus et, dans le cas de TCCI et TMCC, Scion puisque le commerce de l'Émetteur dépend substantiellement des ventes de véhicules Toyota, Lexus et, dans le cas de TCCI et TMCC, Scion et, dans une moindre mesure, dans le cas de TMCC, la vente de chariot élévateurs de Toyota et de camions commerciaux de HINO;⁽¹⁹⁾ • une baisse dans le niveau des ventes de véhicules Toyota, Lexus et, dans le cas de TCCI et TMCC, Scion aura un effet négatif sur le niveau du volume de financement de l'Émetteur; • si l'Émetteur est TMF, le rôle de TMF en tant que véhicule de financement l'expose à une large variété de risques financiers qui incluent le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque des taux d'intérêt et le risque de taux de change des devises étrangères; • les changements aux notations financières des dettes privilégiées à long terme de TMC et certaines de ses sociétés affiliées, y compris l'Émetteur; • si l'Émetteur est TCCI, TFA ou TMCC, l'incapacité d'un client ou d'un distributeur de respecter les conditions de tout contrat avec un Émetteur ou de l'exécuter comme convenu; • l'incapacité de l'une des institutions financières et autres contreparties dans le secteur de la finance d'exécuter leurs obligations contractuelles; • si l'Émetteur est TCCI, TFA, ou TMCC, les valeurs résiduelles estimées au début du lease peuvent être irrécupérables à la fin de la durée du lease; • si l'Émetteur est TMCC, ses activités d'assurance pourraient subir des pertes si les réserves de TMCC sont insuffisantes pour absorber les pertes ou si un réassureur ou une autre société qui a assumé le risque d'assurance sont incapables de satisfaire à leurs obligations selon les conditions de leur accord avec TMCC; • le risque de liquidité résultant de l'incapacité du groupe TFS (y compris l'Émetteur) de maintenir la capacité de financer ses actifs et de rembourser ses dettes à temps d'une façon rentable; • les changements des taux d'intérêt du marché, des taux de change des devises étrangères et d'autres paramètres ou prix pertinents du marché et/ou une baisse de la valeur du portefeuille de placements; • l'incapacité ou l'échec des processus, systèmes ou contrôles internes, l'absence de pouvoir rendre des garanties exécutoire, le vol, la fraude, les infractions à la cyber-sécurité, les tremblements de terre, les catastrophes naturelles ou autres catastrophes; • le marché mondial de l'automobile est très concurrentiel et volatile et l'industrie mondiale des services financiers est également très concurrentielle; • l'incapacité d'offrir de nouveaux produits innovants et à des prix compétitifs qui répondent à la demande des clients en temps opportun; • l'incapacité de couvrir les dépenses courantes avec les revenus courants suite à une contraction importante du marché; • si l'Émetteur est TCCI, TFA ou TMCC, les changements de la législation ou de la réglementation concernant l'industrie des services financiers et l'industrie automobile, y compris ceux liés à la sécurité des véhicules et à l'environnement ou l'incapacité de se conformer aux lois ou règlements applicables; et • si l'Émetteur est TMCC, des conditions économiques défavorables, des changements des lois dans les états dans lesquels elle a des concentrations de la clientèle ou des incertitudes en ce qui concerne le déplacement de son siège social à Plano, Texas peuvent nuire à sa condition financière et ses résultats d'exploitation.⁽¹⁹⁾
D.3	Principaux risques concernant les Obligations	<p>Il existe également des risques liés aux Obligations y compris une série de risques concernant la structure des Obligations, les risques de marché et les risques relatifs aux Obligations en général, y compris:</p> <ul style="list-style-type: none"> • les changements des taux d'intérêt du marché affecteront la valeur des Obligations portant intérêt à taux fixe;

⁽¹⁹⁾ Les risques clefs concernant l'Émetteur ont été mis à jour concernant TMCC en vertu de la publication du Prospectus Supplémentaire du 9 mai 2014 concernant le Formulaire 8-K de TMCC le 6 mai 2014 et en vertu de la publication du Prospectus Supplémentaire du 30 mai 2014 concernant le Rapport Annuel de TMCC sur Formulaire 10-K pour l'année financière clôturant le 31 mars 2014.

		<ul style="list-style-type: none"> • si l'Émetteur a le droit de rembourser les Obligations à son choix, un investisseur peut ne pas être en mesure de réinvestir la somme du remboursement d'une manière qui permet d'obtenir le rendement que l'investisseur aurait réalisé si l'investisseur avait été autorisé de détenir les Obligations jusqu'à l'échéance et l'existence de ce choix pourrait pour cette raison affecter défavorablement la valeur du marché et le marché secondaire des Obligations; • si l'Émetteur a le droit de convertir le taux d'intérêt des Obligations d'un taux fixe à un taux variable, ou vice versa, l'Émetteur est susceptible d'exercer ses droits afin de réduire l'intérêt payé après la conversion, l'écart sur le nouveau taux variable pourrait être moins favorable que les écarts sur les taux variables en vigueur, le nouveau taux fixe pourrait être inférieur; • aux taux prévalant du marché et l'existence d'un droit de conversion pourrait pour cette raison avoir un effet défavorable sur la valeur du marché et le marché secondaire des Obligations ; • les Obligations au porteur sous forme de nouveau titre global et les Obligations nominatives sous forme globale détenues selon la nouvelle structure de conservation pourront ne pas remplir les critères d'éligibilité de l'Eurosystème; • les Obligations libellées en Renminbi présentent des risques supplémentaires: le Renminbi n'est pas librement convertible ou cessible et il existe des restrictions importantes sur la remise des Renminbi vers et hors de la République populaire de Chine, ce qui peut nuire à la liquidité des Obligations libellées en Renminbi; il existe une disponibilité limitée de Renminbi en dehors de la République populaire de Chine, ce qui peut affecter la liquidité de telles Obligations et la capacité de l'Émetteur de se procurer des Renminbi à l'extérieur de la République populaire de Chine pour servir ces Obligation; si l'Émetteur n'est pas en mesure de se procurer des Renminbi, il peut payer les détenteurs de ces Obligation en dollars US; • les Conditions Générales des Obligations contiennent des dispositions qui permettent de les modifier sans le consentement de tous les investisseurs dans certaines circonstances; • le détenteur ne peut pas recevoir le paiement de la totalité des sommes dues par rapport aux Obligations en raison des montants retenus par l'Émetteur afin de se conformer aux lois applicables; • les investisseurs sont exposés au risque de modifications de la loi ou des règlements affectant la valeur de leurs Obligation; • la valeur des placements d'un investisseur peut être affectée défavorablement par des évolutions des taux de change lorsque les Obligations ne sont pas libellées dans la monnaie propre à l'investisseur; • il peut y avoir aucun ou un marché secondaire limité pour les Obligations; toute notation financière attribuée aux Obligations peut ne pas refléter de manière adéquate tous les risques liés à un placement dans les Obligations; • l'intérêt sur les Obligations émises avec un taux d'intérêt variable plafonné n'excèdera jamais le taux d'intérêt maximum précisé pour la période concernée et les investisseurs peuvent gagner moins que le taux d'intérêt maximum précisé; et • en supposant aucun changement des conditions du marché depuis la date de l'émission des Obligations, si l'Émetteur a couvert le risque de ses obligations de paiement concernant les Obligations avec l'acquéreur distribuant les Obligations, le prix, s'il y en a un, auquel l'acquéreur pourrait vouloir acquérir les Obligations dans les transactions du marché secondaire serait inférieur au prix d'émission.
--	--	--

Section E - Offre

Élément	Titre	
E.2b	Raisons de l'Offre et l'utilisation du produit	Le produit net de l'émission des Obligations sera utilisé par l'Émetteur à des fins commerciales générales, qui comprennent la réalisation d'un bénéfice. Si l'Émetteur est TMF, TMF peut également utiliser une partie du produit de l'émission des Obligations dans le but de constituer des garanties avec des tiers fournisseurs de couverture à risques plutôt que dans le but de rétrocéder des prêts aux autres sociétés Toyota.
E.3	Conditions générales de l'offre	Les Conditions Générales des Obligations seront déterminées par consentement entre l'Émetteur et l' (les) acquéreur(s) au moment de l'émission. Le prix d'émission des Obligations est [] pour cent de leur valeur nominale. [Les Obligations sont proposées à [préciser].]
		Période de l'Offre: [À compter de la date de la publication des Conditions Finales et ultérieurement, étant du [] au [].]

		<p>Prix de l'Offre:</p> <p>[L'Émetteur a proposé, et vendra les Obligations aux Gestionnaires (et à aucune autre personne) au Prix d'Émission de [] pour cent, moins une commission totale [et une concession] de [] pour cent du Montant Nominal Global des Obligations. Les Gestionnaires et Placeurs proposeront et vendront les Obligations à leurs clients conformément aux accords en place entre chacun de ces Gestionnaires et ses clients (y compris les Placeurs) ou chacun de ces Placeurs et ses clients par référence au Prix d'Émission et aux conditions du marché en vigueur.]</p>
		<p>Conditions auxquelles l'offre est soumise:</p> <p>[Les Offres des Obligations dépendent de leur émission et sont soumises aux conditions énoncées à l'Accord d'Achat Regroupé (<i>Syndicate Purchase Agreement</i>) en date du [] entre l'Émetteur et les Gestionnaires. En ce qui concerne les relations entre les Gestionnaires et leurs clients (y compris les Placeurs) ou entre les Placeurs et leurs clients, les offres des Obligations sont en outre soumises aux conditions pouvant être convenues entre eux et/ou précisées dans les accords en place entre eux.]</p>
		<p>Détails du nombre minimum et/ou maximum de demandes:</p> <p>[Il n'existe aucun critère d'allocation pré-identifié. Les Gestionnaires et les Placeurs adopteront des critères d'allocation et/ou de demande conformément aux pratiques habituelles du marché et aux lois et règlements applicables et/ou comme convenu autrement entre eux.]</p>
		<p>Modalités et délais de paiement et de livraison des Obligations:</p> <p>[Les Obligations seront achetées par les Gestionnaires auprès de l'Émetteur sur la base de remise contre paiement à la Date de l'Émission. Les Détenteurs prospectifs des Obligations seront prévenus par le Gestionnaire ou Placeur concerné de leurs allocations des Obligations, et des modalités de règlement y afférentes.]</p>
		<p>Manière et date à laquelle les résultats de l'offre seront rendus publics:</p> <p>[Sans objet] / [préciser]</p>
		<p>Procédure relative à l'exercice d'un droit de préemption, de négociabilité des droits de souscription et le traitement des droits de souscription non exercés:</p> <p>[Sans objet] / [préciser]</p>
		<p>Si une (des) tranche(s) ont été réservée(s) pour certains pays:</p> <p>[Sans objet] / [préciser]</p>
		<p>Processus de notification des demandeurs du montant alloué et indication si les transactions peuvent débiter avant que la notification ne soit effectuée:</p> <p>[Les Détenteurs prospectifs des Obligations seront notifiés par le Gestionnaire ou Placeur concerné conformément aux accords existants entre ces Gestionnaires ou Placeurs et leurs clients. Toutes les transactions sur les Obligations qui ont lieu seront au risque des Détenteurs prospectifs des Obligations.]</p>
		<p>Montant des dépenses et taxes facturées spécifiquement au souscripteur ou à l'acquéreur:</p> <p>[Sans objet] / [préciser]</p>
		<p>Nom(s) et adresse(s), dans la mesure où ces derniers sont connus par l'Émetteur, des Placeurs dans les divers pays où l'offre a lieu:</p> <p>[Aucun connu par l'Émetteur] / [préciser]</p>
E.4	Intérêt des personnes physiques et morales participant à l'émission / l'offre	<p>Les acquéreurs peuvent recevoir des honoraires relatifs à l'émission des Obligations dans le cadre du Programme. Les [Distributeurs/Gestionnaires/Acquéreurs] recevront une commission totale égale à [] pour cent de la valeur nominale des Obligations. Tout [Distributeur/Gestionnaire/Acquéreur] et ses sociétés affiliées peut s'être engagé, ou s'engager dans l'avenir, dans des transactions de banque d'investissement et/ou de banque commerciale avec l'Émetteur et ses sociétés affiliées, et peut leur proposer d'autres services, dans le cadre normal de l'exercice de ses activités.</p>
E.7	Frais facturés à l'investisseur par l'Émetteur ou un offrant	<p>[Sans objet; L'Émetteur ne facturera aucun frais à l'investisseur.]/[préciser]</p>